Termes de référence (ToRs)

L'EVALUATION FINALE DU PROJET MUDA WA AMANI (788.400).

Type?

EXTERNE

Quand?

Du 15 Avril au 15 Mai 2024

Au/en

NORD BWITO, SUD LUBERO, IKOBO au Nord Kivu (RD Congo)

ToRs pour l'EVALUATION ont été revues par l'équipe de S&E du siège et du BuCo?

Signature de S&E : _____

I. Description de l'intervention

En juin 2022, le consortium HEKS/EPER – ASP – AAP avait obtenu le financement du Fonds de Cohérence pour la stabilisation (FCS) pour exécuter le projet MUDA WA AMANI (Le temps pour la paix). MUDA WA AMANI est une initiative de stabilisation dans la zone prioritaire Sud de Lubero et Nord-Bwito dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et la Stabilisation de l'Est de la RDC (I4S).

Le projet devrait agir sur trois principaux piliers de l'I4S à savoir :

(i) Le Dialogue Démocratique,

(ii) Le Retour, Réintégration et Relèvement Socio-Economique et

(iii) Femme, Paix et Sécurité

Le projet étant d'une durée de deux ans (soit juin 2022 à mai 2024) voudrait contribuer aux efforts de stabilisation de la zone Lubero Sud, Ikobo et Bwito Nord entrepris par l'État congolais, ses partenaires techniques et financiers ainsi que la population, afin de

mettre en œuvre des solutions concrètes et durables pour la transformation des conflits liés à la mobilisation identitaire et aux dilemmes sécuritaires.

De façon spécifique, d'ici mai 2024, le projet devrait aboutir aux résultats ci-après :

1. Les membres de communautés et les autorités locales de Lubero Sud, de Bwito Nord et de Ikobo s'accordent de façon globale sur les causes motrices des conflits et d'insécurité ; ils s'engagent à y trouver des solutions consensuelles de paix.
2. La cohésion sociale inter-intracommunautaire est renforcée et le risque que des jeunes défavorisés rejoignent des groupes armés est réduit.
3. Les femmes influencent et participent à toutes les étapes du processus de stabilisation et de consolidation de la paix, et sont reconnues comme actrices du développement dans leurs communautés.

Lors de la mise en œuvre, le projet a été révisé aux fins de l'aligner à la Stratégie Nationale du Programme de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion communautaire et Stabilisation (P-DDRCS) et la prise en compte de problématiques émergentes dues au contexte très dynamique.

II. Finalité et portée

Conformément à La politique d'évaluation de HEKS/EPER, l'évaluation est une appréciation systématique et objective de la conception, de la mise en œuvre, et des résultats d'un programme ou projet dont la mise œuvre est en cours ou achevée. Son but est ***d'apprécier un ou plusieurs des critères que sont la cohérence, la pertinence, l'efficience, l'efficacité, l'impact et la durabilité de l'intervention.*** L'évaluation doit apporter des informations crédibles et utiles permettant d'intégrer les enseignements qu'elles apportent, dans les processus décisionnels.

De façon spécifique, cette évaluation vise à

- ✓ Vérifier des résultats (réalisations/résultats attendus, objectif spécifique, objectif général) et évaluer l'efficacité, et/ou l'efficience, et/ou la pertinence et/ou la durabilité et/ou l'impact du projet Muda Wa Amani ;

- ✓ Fournir des constatations, conclusions et recommandations concernant le projet, en vue de tirer des enseignements pour la conception et la mise en œuvre futures.

Les résultats de cette évaluation seront exploités par les gestionnaires du projet et la direction de HEKS/EPER (et partagés avec le bailleur de fonds et les partenaires techniques) pour améliorer le pilotage d'éventuelle prochaine phase de projet et affiner sa stratégie globale d'intervention en matière de stabilisation.

L'évaluation couvrira l'ensemble de la zone d'intervention du projet à savoir 8 groupements dans trois territoires de la Province du Nord-Kivu. Il s'agit des groupements de

- ✓ Tama, Itala, Musindi, Utwe et Luenge au Sud de Lubero (chefferies des Bamate et de Batangi)
- ✓ Kanyabayonga et Mutanda au Nord de Rutshuru (Chefferie de Bwito)
- ✓ Ikobo à l'Est de Walikale (Secteur de Wanyanga).

III. Critères et question

Les questions ci-après, et selon les critères d'évaluation du CAD (cohérence, pertinence, efficacité, efficience, durabilité, impact) seront utilisés pour évaluer le projet :

Cohérence : Mesure dans laquelle l'intervention est compatible avec les autres interventions menées au sein d'un pays, d'un secteur ou d'une institution.

- Cohérence interne : a) Le projet et ses activités sont-ils bien intégrés dans le programme de pays de la RDC et contribuent-ils à la vision et aux résultats globaux du programme de pays (PP)? b) Dans quelle mesure le projet est-il lié à d'autres projets de l'EPER dans le contexte - qu'il s'agisse du développement ou de l'AH? c) Est-ce que la collecte et l'analyse des HKI du projet était fait et montrait une contribution à la vision du PP ?
- Cohérence externe : a) L'intervention s'accorde-t-elle avec les autres interventions menées ?

b) Dans quelle mesure ce projet de stabilisation a créé des synergies et des liens entre d'autres interventions mises en œuvre concernant le domaine thématique du projet ? c)

Dans quelle mesure le projet crée-t-il des synergies et des liens entre les interventions du gouvernement et des communautés de donateurs concernant le domaine thématique ?

Pertinence :

- L'intervention et ses stratégies étaient-elles appropriées en fonction des opinions des principaux intervenants (en mettant l'accent sur les participant(e)s au projet)? Est-elle toujours pertinente dans le milieu selon le contexte ? Les activités réalisées et autres services fournis par le projet ont-ils été fondés sur une bonne analyse de besoins et des droits de la communauté ?

- Quelles sont les perceptions des détenteurs de droits et des autorités locales en ce qui concerne leur participation à toutes les étapes du projet (planification, mise en œuvre et évaluation) ?
- Qui sont les acteurs/groupes non pris en considération dans la logique d'intervention qui seront important d'inclure dans la prochaine phase du projet ? Dans quelle mesure les objectifs de ce projet correspondent aux attentes, aux besoins et aux intérêts des participants au projet et autres membres de la communauté dans les territoires ciblés ? Quelles sont les besoins actuels des bénéficiaires pour réduire ultérieurement leurs vulnérabilités,

Efficacité :

- Dans quelle mesure l'objectif global et les objectifs spécifiques du projet ont été atteints ?
- Quels sont les résultats (positifs ou négatifs) involontaires qui ont eu lieu ?
- Quels sont les facteurs qui ont renforcé ou limité l'exécution du projet ?
- A quel point les bénéficiaires ciblés par le projet se sentent-ils plus engagés, motivés et plus en confiance dans leurs communautés par rapport aux acquis et philosophie du projet ?

- Quelles sont les bonnes pratiques, réussites, enseignements tirés ou exemples transférables ont-ils été identifiés auprès des parties prenantes ou pendant la réalisation des activités clés du projet ?
- Quels sont les défis organisationnels et de gestion qui ont affectés négativement l'efficacité du projet
- Dans quelle mesure la coopération avec les tiers (les parties prenantes c'est-à-dire la société civile, les autorités locales, provinciales et nationales, les participants directes et indirectes, etc.) a-t-elle renforcée les effets du projet et amélioré son l'impact ? Quelle collaboration devrait être renforcée dans une phase future (au niveau provincial, national et international) pour plus d'impact ?

Efficience :

- Dans quelle mesure le projet a-t-il utilisé les ressources pour obtenir les résultats ?
- Le projet était-il suffisamment équipé en ressources humaines, systèmes, financements et soutien administratif ?

Impact

- Dans quelle mesure la viabilité de structures communautaires (CPDG, CCRCC, Coopératives agricoles, AVEC, Comités locaux 1325) initiées par ce projet est-elle assurée ?
- Les nouvelles compétences reçues ont elles entraînées auprès des participants au projet des pratiques susceptibles d'augmenter leur efficacité en moyen et long terme ?
- A quel point le projet a-t-il été facilité ou affecté par les facteurs externes et environnementaux ?
- Si les changements attendus n'ont point eu lieu, quelles en sont les causes ?

Durabilité :

- Les communautés, leurs leaders s'engagent–ils à perpétuer les œuvres initiées par le projet ?

- Dans quelle mesure les bénéficiaires ciblés pensent-ils qu'ils maintiendront les nouvelles compétences, connaissances, attitudes et comportements qu'ils ont adoptés pour maintenir les acquis du projet ? À quels défis, le cas échéant, sont-ils confrontés à cet égard ?

Questions transversales

L'Approche Fondée sur les Droits Humains (HRBA) est le cadre principal de mise en œuvre des projets de HEKS/EPER. Les thématiques transversales à considérer lors de l'évaluation du projet sont le Genre et diversité, la Sensibilité aux conflits, la transformation de conflits.

- Comment les communautés et plus particulièrement les femmes et les personnes de troisième âge vont pérenniser les acquis de la participation de la femme dans les instances de prise de décision.
- Est-ce que les acquis du projet (la construction du centre de Miriki et la réhabilitation du tronçon Lusogha – Kimaka – Buleusa) a contribué à des changements durables auprès des jeunes et des femmes ? la gestion de la biodiversité, le changement climatique et la gestion de l'environnement ont-ils été pris en compte ?

IV. Méthodologies et procédure

HEKS-EPER fait appel aux services de consultants (individus ou firme) qui dispose de capacités et une expertise dans l'évaluation de projets de stabilisation. Le consultant devra présenter une méthodologie qui allie les techniques de collecte de données qui soient qualitatives et quantitatives. Les informations collectées devront être triangulées en diversifiant les sources et selon les techniques notamment de muni-enquête (basé sur un questionnaire) sur les sites, des entretiens individuels avec des informateurs clés, l'organisation de groupes de discussion et l'exploitation de la documentation existante.

Les données collectées seront analysées par des logiciels dédiés et à Goma sera organisé une restitution avant la production finale du rapport. L'offre technique du consultant

fournira de détails de méthodologies, de techniques (y compris l'échantillonnage) et des outils à utiliser pendant cette étude. Le consultant devra produire aussi l'offre financière.

Ces TdR - après l'acceptation de l'offre de l'évaluateur/consultant - devront être précisés plus en détail sous la forme d'un **Rapport de Démarrage**.

V. Produits attendus

L'évaluation finale devra établir le bilan relatif aux différents points énumérés ci-dessus et les principales leçons apprises. Elle devra également fournir une appréciation générale de la qualité du travail accompli et des résultats obtenus par rapport aux objectifs et indicateurs objectivement vérifiables mentionnés dans le document de projet et du cadre logique.

Les produits (livrables) attendus sont

- Le rapport de démarrage, 16.04.2024
- Les outils de collecte de données (guide d'entretien pour les focus groups, le questionnaire, module de formation des enquêteurs, ...), 18.04.2024
- Base de données de l'étude, 05.05.2024
- Le draft du rapport 12.05.2024
- Le rapport final, 15.05.2024
- La réponse de gestion (devoir du BuCo et de la gestion du projet), 15.06.2024

VI. Calendrier de pénétration de la zone

L'évaluation externe à proprement parlé devra commencer le 15 avril pour prendre fin le 15 mai 2024 le rapportage y compris. Le cabinet/évaluation/consultant développera dans sa note le calendrier détaillé.

VII. Rôles et responsabilités de gestion

Le responsable de Suivi et Evaluation de HEKS EPER est le répondant numéro un de l'étude de base auprès du Consultant/cabinet en charge de l'évaluation. Le chef de projet supervise l'activité de façon générale pour s'assurer de l'efficacité et du bon déroulement de l'évaluation finale.

Chaine de communication lors de l'étude

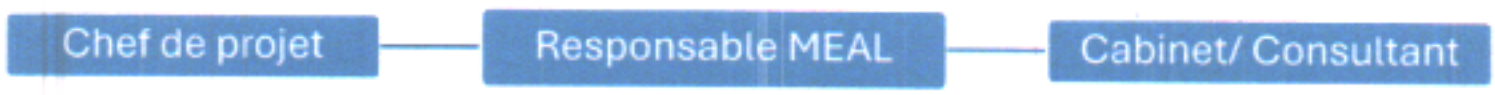

Chaine de rapportage et de révision du rapport du consultant/Cabinet

Validation et transmission du rapport à SSU

VIII. Liste de documents

Les documents suivants seront mis à la disposition des consultants/cabinets qui seront retenus pour conduire l'évaluation finale :

- ✓ La proposition de projet
- ✓ Le cadre logique du projet
- ✓ La théorie de changement
- ✓ Le Guide d'indicateurs pour la Stabilisation.
- ✓ De rapports semestriels et annuels du projet
- ✓ De rapports techniques
- ✓ Rapport de l'Etude de base du projet

HEKS EPER
Pain pour le prochain

IX. Équipe d'évaluation / consultants / qualifications

L'étude sera menée par un cabinet / un(e) consultant(e) ou une équipe de consultants externes faisant preuve de compétences et d'expérience avérées en matière de méthodes et de techniques de gestion et d'évaluation de projets. Il devra répondre au profil ci-dessous :

- ✓ Diplôme de niveau avancé dans le domaine de développement ; Sciences sociales et/ou autre domaine pertinent.
- ✓ Démonter une bonne connaissance du thème/sujet de Stabilisation/Transformation de conflits et une expérience dans la recherche.
- ✓ Minimum de 5 années d'expérience de recherche, Suivi et Evaluation et/ou de gestion de projets/programmes.
- ✓ Une compréhension profonde d'approches quantitatives, qualitatives, et mixtes, en termes à la fois de collecte de données et d'analyse
- ✓ Des capacités analytiques importantes
- ✓ Expérience avérée dans la conception des outils de collecte des données et la réalisation des enquêtes mixtes (qualitatives et quantitatives) ; et dans la facilitation de groupes de discussions et conduite d'entretiens individuels ;
- ✓ Une capacité à délivrer des résultats en accord avec les dates limites établies (respect de deadlines).
- ✓ Une connaissance profonde du contexte du Nord-Kivu et particulièrement de territoires de Lubero, Rutshuru et Walikale
- ✓ Une bonne connaissance du Genre, de la sensibilité aux conflits et du plaidoyer
- ✓ Une excellente capacité d'animation et de coordination 12
- ✓ La maitrise de la langue locale (le swahili), en plus d'une aisance avec la rédaction en en français et/ou en anglais
- ✓ Un accès à la zone du projet/programme
- ✓ Une disponibilité pendant la période proposée d'évaluation

HEKS EPER
Pain pour le prochain.

X. Modalités de paiement

Après que le cabinet pourra soumettre sa proposition financière, elle sera analysée par nos services de finances. Nos services paieront en deux tranches :

- La première tranche de 50% sera remis après la validation des outils de collecte des données
- La deuxième tranche après validation du rapport final soit le 25.04.2024

XI. Eléments du dossier de soumission

✓ Une note/proposition technique expliquant la méthodologie, la stratégie pour conduire l'évaluation,

✓ Une proposition financière : un budget détaillé pour l'organisation de l'étude

✓ Preuves des expériences antérieures dans la conduite des évaluations finales (un exemplaire d'une évaluation finale déjà conduite, une attestation de prestation, ...),

✓ Les documents légaux du cabinet avec les preuves de paiements des impôts,

✓ Les CV d'au moins consultants/experts qui pourront conduire l'évaluation (point sur l'expérience dans la conduite des études de base ou des évaluations),

✓ Fournir les références de trois dernières ONG internationales avec lesquelles vous avez conduit une étude finale de projets/programmes.

XII. Comment postuler ?

Pour postuler, envoyez votre dossier sur l'adresse pacifique.muzigera@heks-eper.org et fidele.muhanga@heks-eper.org en mettant en copie mamy.kambale@heks-eper.org et jean.bisimwa@heks-eper.org au plus tard le **30 Mars 2024**

Fait à Goma, le 19 mars 2024.

Pour HEKS/EPER

Jean BISIMWA BALOLA.

Directeur Pays

HEKS EPER
ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE